

**Gauthier Vve épouse Jean Gautherin : 5 lettres**

**Lettre n°1**

Paris, 31 juillet 1891

Cher Monsieur Millien,

Je suis vraiment confuse d'être restée si longtemps sans vous donner de mes nouvelles, mon excuse est ceci que je suis affligée depuis 4 mois d'un très gros rhume et que j'ai eu en outre Georges à soigner gravement atteint d'une angine.

Cette année-ci nous passerons les vacances à Beaumont et nous nous mettrons en conséquence en route vers

/

le 6 août. D'ici là, vous seriez très aimable de vous occuper d'une chose qui intéresse au plus haut point les enfants ; je veux parler des promenades en voiture nous avons bien la voiture mais l'âne manque.

Serait-il possible d'en trouver un à louer pendant ces deux mois de vacances et dans des conditions de prix raisonnable.

Rien ne saurait plus faire plaisir à mes enfants aussi suis-je sûre que vous ferez votre possible pour me rendre ce service.

/

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous prie de vouloir bien agréer, cher Monsieur, mes meilleurs compliments.

[signé] V<sup>ve</sup> Jean Gautherin

**Lettre n°2**

21 X<sup>bre</sup> 93

Monsieur,

Madame Gautherin après trois mois de pleurésie n'a pu à son regret répondre à votre dernière lettre étant, encore, très faible et ne voulant pas vous inquiéter plus longtemps me charge de joindre à ma lettre, la somme de 259,20 francs dont elle vous était redevable. Recevez mes salutations empressées.

[signé] Madame Blanche

/

garde malade chez Madame Gautherin  
105 B<sup>d</sup> Montparnasse  
Paris  
21 X<sup>bre</sup> 93

**Lettre n°3**

25 Avril 94

Je viens vous exprimer tous mes regrets du retard que j'ai dû mettre malgré moi, à vous laisser la libre disposition de la petite maison de Beaumont et en même temps vous faire part de mon embarras à ce sujet. J'avais espéré pouvoir me rendre à Beaumont pendant les vacances de Pâques mais mon état de santé ainsi qu'un malaise d'un des enfants m'en ont empêché. Depuis cette époque divers incidents tels que la première communion de Jean-Paul et surtout l'impossibilité d'obtenir qu'un de mes parents vienne auprès de mes

/

enfants me remplacer pendant quelques jours d'absence entravent tous mes désirs tendant à aller effectuer mon déménagement en Nivernais. Monsieur serait-ce trop présumer de votre obligeance que de vous prier de vouloir bien m'indiquer un local dans le village où je puisse déposer mon petit mobilier jusqu'à ce que j'ai pu trouver une habitation et une personne à laquelle je puisse confier le soin de faire le nécessaire en ma place sans trop d'exigence pour mes modestes ressources.

Veillez m'excusez Monsieur si ma

/

demande vous paraît indésirable mais dans les difficultés présentes je fais appel à votre ancienne amitié pour mon pauvre mari et vous serais reconnaissante de me prêter encore une fois votre aide.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

[signé] Mme V<sup>ve</sup> Jean Gautherin

**Lettre n°4**

Mercredi 29 J.

Monsieur,

J'aurais le plus grand désir de me rendre à Beaumont pour m'assurer de l'état de mes meubles et en même temps pour donner à mes enfants un peu de l'air des champs dont ils ont tant besoin.

Monsieur Pusset m'a fait entendre dernièrement que vous aviez conservé quelque amitié pour moi et mes enfants. Veuillez me permettre d'y recourir pour vous prier de me faire savoir si je pourrai dans le bourg trouver à me loger avec mes deux enfants Jean-Paul et Pâquerette dans des conditions, non pas luxueuses, mais au moins plus saines que la pauvre chaumière qui abrite mon mobilier

/

et risquerait fort de nous rendre tous malades. Nous vous serions reconnaissants tous les trois, au cas où rien ne serait à louer pendant les deux mois de vacances de nous dire quels seraient les prix, couché et nourri, de l'auberge pour une personne et deux enfants.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments de sympathie et de gratitude.

[signé] Mme V<sup>ve</sup> Jean Gautherin

**Lettre n°5**

Paris, le 30 mars

Cher Monsieur,

Quoique étant très grippée je songe à emmener ma petite famille passer les vacances de Pâques à Beaumont. M'est-il permis sans indiscretion de vous demander de faire dire à Madame Grémy de faire un peu de feu dans notre chaumière ? Je compte

/

me rendre à Beaumont mercredi ou jeudi au plus tard.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma sincère considération.

[signé] Mme V<sup>ve</sup> Jean Gautherin